

RESOLUTIONS ARRÊTEES ET VOTEES LORS DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 26 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2018, approuve lesdits rapports, les états de synthèse et les comptes sociaux et consolidés, arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable (en comptes sociaux) de 266 856 728.76 DHS.

Elle approuve également les opérations arrêtées par ces comptes ou résumées dans lesdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la société de leur mandat au titre de l'exercice 2018, et donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats et missions pour le même exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les conclusions dudit rapport, et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration du 28 mars 2019 décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2018 :	266 856 728.76 DHS
(-) Réserve légale (5%) :	13 342 836.44 DHS
= Nouveau solde	253 513 892.32 DHS
(+) Report à nouveau antérieur :	1 069 377 046.00DHS
= Sommes distribuables	1 322 890 938.32 DHS
(-) Dividendes proposés à distribuer (3 DHS par actions) :	78 626 550.00 DHS
= le solde à mettre en totalité en report à nouveau	1 244 264 388.32DHS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide en conséquence de distribuer un dividende global de 78 626 550.00 DHS, soit un dividende de 3.00 DHS par action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

SIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au président avec faculté de délégation, ainsi qu'à tout porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

Voix pour :	14 101 040
Voix contre :	0
Abstentions:	0

NB : Comme décidée dans la cinquième résolution, la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2018, est fixée pour le lundi 30 septembre 2019.